

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS  
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance du mardi 06 Février 2018

L'an deux mille dix-huit, le Mardi 06 Février à 18H30 minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, régulièrement convoqué par le Président Didier BODA, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances (Boutique Bus, 8 Rue de la Buerie à SOISSONS).

**Date de la convocation :**

30 Janvier 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
12	12	12

**Présents :** Mme CORDEVANT, M. BEAUDON, M. BODA, M. BUREAU, M. CHENU, M. ENGRAND, M. GAGE, M. LEFEVRE, M. LEMOINE, M. PAILLETTE, M. TORDEUX et M. RAVERDY.

**Absents excusés :**

<b>Compte de gestion 2017 de Madame La Trésorière Principale</b>	<b>Rapport</b>
	<b>N°4</b>

Le Comité Syndical est invité à se prononcer sur le compte de gestion dressée par Madame MAES, Trésorière Principale.

Il est précisé que l'ensemble des opérations comptables telles qu'elles apparaissent prend en compte la totalité des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'exercice 2017.

Le compte administratif 2017 du SITUS est en tout point conforme au compte de gestion présenté par Madame la Trésorière Principale. Il est annexé au présent rapport la synthèse du compte gestion.

Considérant que le compte de gestion de Mme la Trésorière Principale présente des résultats exacts et qu'il n'appelle ni observation, ni réserve, le Comité Syndical est invité à se prononcer sur le compte de gestion en application de l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales.

*Avis favorable unanime des membres du Bureau Syndical*

**DELIBERATION**

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :**

En application des dispositions de l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du Comité Syndical après en avoir délibéré :

- Arrête le compte de gestion 2017 de Madame la Trésorière Principale de Soissons

**Vote :**

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Et ont signé au registre les membres présents

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE SOISSONS  
09 FEV. 2018

Affiché, le 09 février 2018  
Pour extrait conforme,

Le Président,

Didier BODA

